

Travaux à Bollène : un giratoire pour désenclaver La Croisière



Le nouveau carrefour de La Croisière, à [Bollène](#), permet, désormais de fluidifier l'accès à la zone d'activités et de sécuriser les déplacements. Réalisé en huit mois, cet aménagement de 1,5M€ associe [le Département](#), la Ville et [la communauté de communes Rhône Lez Provence](#).

À La Croisière, les automobilistes disposent désormais d'un nouvel itinéraire pour rejoindre la zone d'activités économiques et l'avenue Ferdinand Gironne. Le carrefour entre la RD 994, la rue Ferdinand Gironne, l'avenue de la Rode et le quartier a été transformé en giratoire à cinq branches.

Une entrée de quartier entièrement repensée

Objectif ? Réduire les situations de conflit et rendre les circulations plus lisibles, tout en matérialisant des cheminements piétons aménagés autour du giratoire. Egalement, une aire de stationnement a été créée

Ecrit par Mireille Hurlin le 7 octobre 2026

et un nouvel arrêt de bus installé. Mission ? Répondre aux besoins d'un secteur où se côtoient habitants, salariés, poids lourds et usagers des transports collectifs.



Copyright Département de Vaucluse

Un chantier mené sans couper la route

Le chantier aura duré huit mois, tout en composant avec deux contraintes lourdes : la présence d'un transformateur impossible à déplacer et le maintien d'une voie adaptée au passage de convois exceptionnels. Pour limiter les désagréments, le Département a privilégié une organisation laissant la RD 994 ouverte presque en permanence. Les déviations n'ont été nécessaires que de nuit, lors de la réalisation des enrobés. Le giratoire a été mis en service avant l'été, avant une finalisation complète des travaux en septembre. La réalisation a été confiée principalement à 4M Provence Route et à Eiffage, avec l'intervention de plusieurs entreprises et concessionnaires, parmi lesquels Enedis, Orange, Suez, Axione et Midi Traçage. Les services techniques de Bollène, les cars Auran et le coordonnateur SPS BR Coordination ont également participé au suivi de l'opération.

Un investissement partagé

Le projet représente 1,5M€ hors taxes. Le financement repose sur un accord à trois voix : 40% pour le

Ecrit par Mireille Hurlin le 7 octobre 2026

Département de Vaucluse, 40% pour la communauté de communes Rhône Lez Provence et 20% pour la Ville de Bollène. Le budget initial a même été réduit grâce à la coordination entre collectivités, entreprises et techniciens. Le giratoire est, désormais, le nouveau point d'entrée de Bollène qui se dessine plus fluide, plus accessible et mieux adapté à la diversité des déplacements.

Mireille Hurlin



Copyright Département de Vaucluse